

Les Gaschets autour de La Salle-de-Vihiers



Visorando



Randonnée n°3527133

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Ce parcours vous permettra de découvrir les richesses naturelles de La Salle de Vihiers.

Durée :	1h50	Difficulté :	Facile
Distance :	5.77km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	74m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	65m		
Point haut :	193m	Commune :	La Salle-de-Vihiers (49310)
Point bas :	128m		



Description

Départ de l'aire de loisirs de la forêt accessible par la Rue des Chênes, suivre le balisage **jaune**.

(D/A) Prenez le chemin au Nord de l'étang et retrouvez l'Allée des Oiseaux. Tournez à droite dans la Rue de la Tourlandry suivie de la Rue Sainte-Anne jusqu'au parking à main droite.

(1) Au carrefour tournez à gauche dans la Rue de l'École suivie de la Rue des Mimosas. Continuez jusqu'à la Rue Principale, au carrefour près d'un crucifix. Prendre à gauche puis tournez aussitôt à droite pour vous retrouver un peu plus loin face à l'entrée de la résidence Rose Giet.

(2) Tournez à gauche, puis filez tout droit jusqu'au panneau le Patis au carrefour près d'un crucifix.

(3) Tournez à droite puis, au carrefour des Gaschets, de nouveau à droite pour redescendre vers le bourg plein Sud jusqu'à arriver au carrefour devant une croix en bois.

(4) Tournez à gauche dans le sentier enherbé, que vous remontez jusqu'à la rue d'Anjou. Tournez à droite, puis à gauche dans "le Champ de la Salle". Vous arrivez sur une route goudronnée. Tournez à droite, puis de nouveau à gauche pour arriver sur la D756.

(5) Tournez à gauche le long de la départementale et tout de suite à droite (chemin du Moulin Neuf). Arrivés à la D171, traversez et poursuivez en face pour retrouver le point de départ à l'aire de loisirs de la forêt **(D/A)**.

Points de passages

D/A Aire de loisirs de la forêt
N 47.152005° / O 0.639859° - alt. 184m - km 0

1 Carrefour Rue de l'École
N 47.154548° / O 0.638454° - alt. 192m - km 0.86

2 Résidence Rose Giet
N 47.157778° / O 0.638934° - alt. 172m - km 1.4

3 Le Patis
N 47.164338° / O 0.639189° - alt. 135m - km 2.17

4 Croix en bois
N 47.157402° / O 0.635906° - alt. 173m - km 3.39

5 D756
N 47.154513° / O 0.631425° - alt. 190m - km 4.77

D/A Aire de loisirs de la forêt
N 47.152004° / O 0.639857° - alt. 184m - km 5.77

Informations pratiques

A proximité

A proximité :

Le château de la Tourlandry

Depuis 2018, le site, en plein cœur du village, reprend vie sous la houlette de ses dynamiques propriétaires. Le château est un lieu hybride, à la fois hébergement touristique, centre culturel avec son exposition permanente sur l'histoire des sciences et techniques du Second Empire au Numérique de nos jours ou encore salon de visite. Le parc se découvre également entre végétaux et fossés pleins d'eau.

Le vieux clocher - l'église Saint Vincent de la Tourlandry

L'église, construite au XIXe siècle (ci-dessous), de style roman byzantin, est l'œuvre du curé Vincent. Partiellement détruite en 2010, elle a été reconstruite dans un style contemporain dans ses intérieurs. Vous pourrez la visiter avant ou après votre boucle.

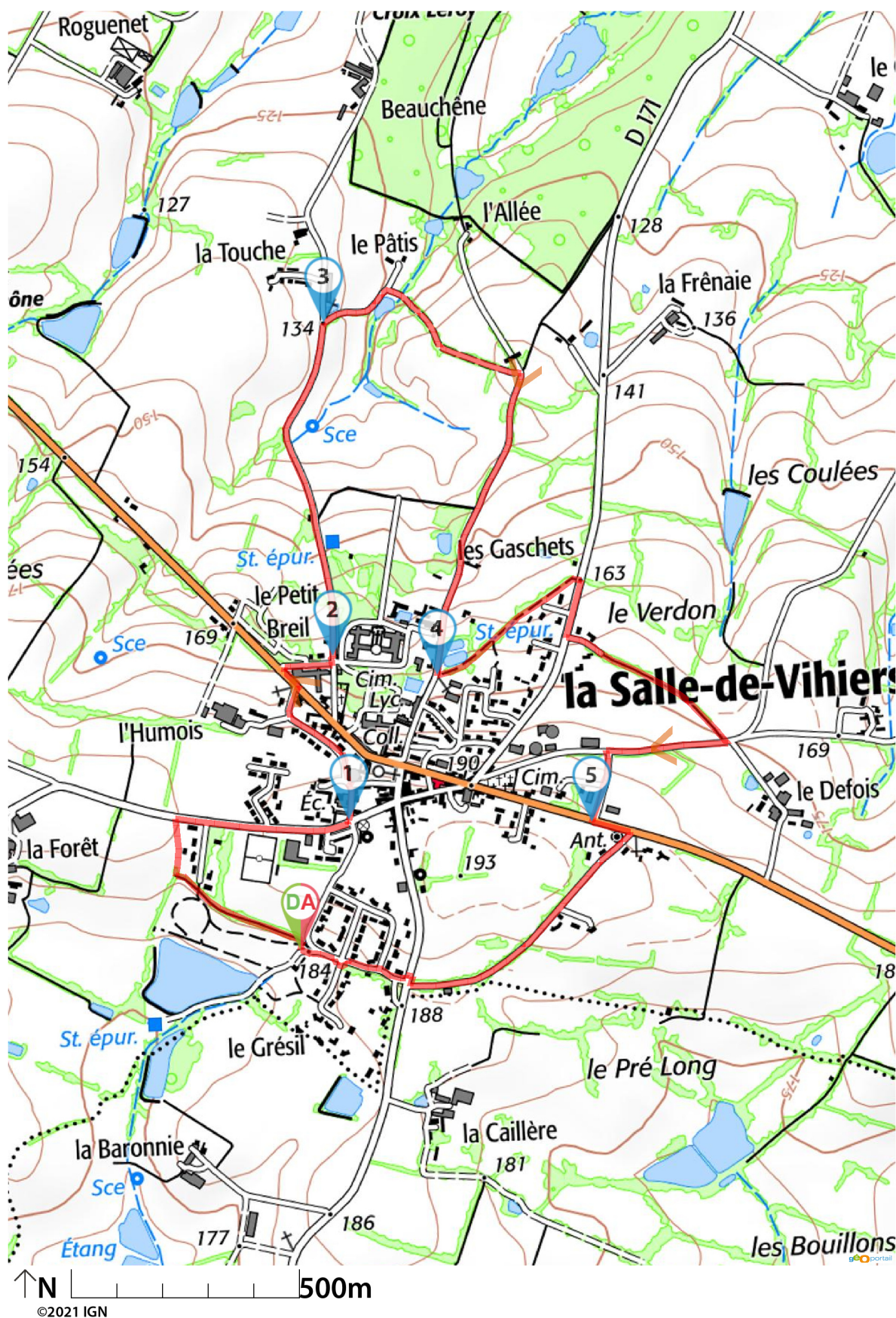
Vous démarrez en effet à proximité du vieux clocher issu d'un bâtiment plus ancien reconstruit en 1804.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-la-salle-de-vihiers/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



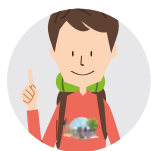
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

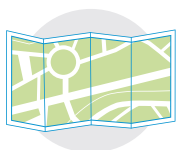
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



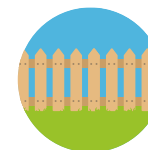
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



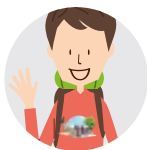
REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.